



Numéro de l'acte	2016-163-AGAD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016

QUESTION N° 2016-163 :

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Allocation naissance aux nouveau-nés Arquois.

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, les délibérations des 25 août 1986, 30 septembre 1996, 17 décembre 2001 et du 3 juillet 2008

Considérant, que la ville attribue depuis 1986, une allocation naissance en faveur des nouveaux nés arquois, il convient aujourd'hui de renouveler la prestation offerte et d'en préciser les conditions d'octroi.

En effet, il semble opportun de redynamiser l'offre. L'attribution d'une allocation de 20 euros, en association avec la Caisse d'Epargne qui verse la même somme sur un « Livret Epargne Naissance » au nom de l'enfant ne rencontre plus un grand succès.

Il conviendrait d'installer un partenariat avec PIWIC, afin d'offrir un coffret naissance d'une valeur maximale de 20 euros.

Du fait de la validité de 2 ans des allocations naissances de la Caisse d'Epargne, il serait souhaitable de stopper l'attribution des coupons le 31 décembre 2016. A cet effet, la facturation pourra encore intervenir jusqu'au 31 décembre 2018. Les enfants nés à compter du 01 janvier 2017 bénéficieront au titre de la ville, du coffret naissance ; la Caisse d'Epargne ayant fait savoir qu'elle envisageait de poursuivre l'opération de son côté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à la majorité (cinq abstentions), décide :

- D'abroger la délibération du 03 juillet 2008, à compter du 31 décembre 2016 en précisant que les effets juridiques s'étendront au 31 décembre 2018.
- D'adopter la nouvelle forme d'allocation naissance à compter du 1^{er} janvier 2017
- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6713-63 DIV aux budgets 2016 et suivants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,



Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 09 novembre 2016

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016**

Affiché le 10 Novembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatre novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 25 octobre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Faute de quorum, la réunion n'a pu se tenir le 04 novembre 2016.

Selon l'article L 2121 - 17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué, convocation adressées à domicile le 05 novembre 2016.

L'An Deux Mille Seize le neuf novembre à 16h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, selon l'ordre du jour inchangé. La convocation a également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Christine DACY ayant donné pouvoir à Dominique SAUDEMONT
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.